



Plainte par contumace contre l'Amiral Olry

Numéa le, 29 décembre de l'an 2016

Objet : Plainte à Monsieur le doyen des juges d'instruction du tribunal de grande Instance de Paris par contumace.

Monsieur le Doyen,

Les Clans Kanaks ainsi que l'Organisation Non Gouvernemental ENIANA se constituent partie civile pour le génocide et par contumace envers l'Amiral Olry qui est responsable d'avoir mater violemment la rébellion de 1878 d'Ataï du clan Mê Dawehli par le sang et par des déplacements de clans qui se font ressentir de nos jours.

Aujourd'hui encore sa statue prône devant la Mairie de Numéa (capitale de la Nouvelle-Calédonie). En signe de provocation et d'humiliation envers les Clans Kanaks.

Voyez-vous la statue d'Hitler sur la place du Trocadero ?

Il est temps que l'Etat Français réparer ses erreurs de jeunesse de son passée coloniale dans cette zone du pacifique sud.

En espérant Monsieur le Doyen vous relire très prochainement, Veuillez recevoir nos salutations les plus respectueuses.

L'Organisation Non Gouvernemental ENIANA